

PRISE EN CHARGE DES TRAUMATISMES SÉVÈRES SUPPRIME

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Diplôme interuniversitaire
Domaine ministériel : Sciences, Technologies, Santé

Responsable

- Pr Bruno Riou
- Dr Mathieu Raux

Thématique : Traumatologie

Public et prérequis

Médecins, généralistes ou spécialistes, ayant terminé leurs études médicales et devant prendre en charge des traumatismes sévères.

Les spécialités suivantes seront privilégiées : médecine d'urgence, anesthésie-réanimation, réanimation médicale, chirurgie, radiologie.

La sélection des étudiants admis à s'inscrire est faite sur dossier comportant le CV et une lettre de motivation du candidat, éventuellement complétés par des lettres de soutien des autorités de tutelles de l'étudiant (chef de service, directeur d'hôpital...) soulignant l'intérêt de la formation.

Objectifs

Obtenir une amélioration de la prise en charge des traumatismes sévères en France en réalisant l'équivalent d'un ATSL adapté aux systèmes de santé français et complémentaires à la formation initiale.

Contenu

Module commun : Prise en charge des traumatismes sévères (40h)

- Épidémiologie
- Prise en charge de la détresse respiratoire
- Prise en charge de la détresse neurologique
- Prise en charge des traumatismes pénétrants

Modules optionnels (au moins 2 modules doivent être validés)

- Médecine de guerre, traumatismes balistiques
- Médecine de catastrophe
- Sports mécaniques
- Sports de montagnes
- Traumatologie pédiatrique
- Recherche clinique en traumatologie

Ateliers de travaux pratiques (au moins 1 atelier sur 6 proposés doit être validé)

- Contrôle des voies aériennes
- Réanimation cardiopulmonaire
- Mise en conditions de blessés graves
- Voies veineuses, remplissage, transfusion
- Techniques pédiatriques

Cette formation diplômante peut entrer dans le cadre de la :

- **Formation Initiale (FI) :** étudiants (internes, licence, master...), chefs de clinique inscrits en DESC.
- **Formation Continue Individuelle (FCI) :** libéraux, salariés et individuels non pris en charge.
- **Formation Continue Employeur (FCE) :** demandeurs d'emploi et salariés avec prise en charge financière.

Tarifs

Droits universitaires : **261.10 €**

Droits d'enseignement :

- F.Initialie : **300 €**
- F.C Individuelle : **1 200 €**
- F.C Employeur : **1 200 €**

Organisation/Calendrier

Organisation

La durée des études est de 1 an.

Une ou plusieurs sessions sont organisées chaque année au sein de chaque université participante en fonction de la demande.

Le volume horaire global de formation est de 80 heures réparties comme suit:

- 40 heures de formation commune (cours théoriques, discussions de cas cliniques)
- 16 heures d'enseignements optionnels (au moins 2 modules)
- 8 heures d'ateliers

Calendrier

Consulter le directeur de l'enseignement

Contacts/Inscription

Inscription

- **Pédagogique :**

Autorisation d'inscription pédagogique préalable à l'inscription administrative et renseignements pédagogiques

Pr Riou

Tél. 01 42 17 72 49 – Fax : 01 42 17 72 49

Email :  bruno.riou@aphp.fr

- **Administrative :**

Faculté de Médecine Pierre et Marie Curie (Code 04DD)

« Les Cordeliers » 15, rue de l'école de médecine - Esc. H – RDC 75006 Paris

Tél. : 01 44.27.45.76/82 ou 94 Email : scolmed3@upmc.fr

Renseignements, tarifs et dossier téléchargeable :

www.fmpmc.upmc.fr (Formations, inscriptions)

Inscription préalable pour prise en charge par un financeur: (FCE)

UPMC – Formation Continue www.fc.upmc.fr (Code D402)

Tél : 01.44.27.82.46/47/49/45 - Fax 01.44.27.82.95 fcmedecine@upmc.fr

Evaluation/Validation

Contrôle des connaissances

- Le module commun comprend un examen écrit (QROC et cas clinique – (1h coefficient 3 noté sur 20).
- Les enseignements optionnels font l'objet d'un contrôle des connaissances spécifiques en fin de journée (1h coef 1 et 2 épreuves au total).
- Les ateliers pratiques font l'objet d'une vérification d'acquisition d'objectif.
- Le stage pratique, le cas échéant, fait l'objet d'une validation par le maître de stage.

Validation : Diplôme d'université